



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N°1966 DU 5 SEPTEMBRE 2024

#### **Le Chef de l'État a présidé le Conseil des Ministres de rentrée**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 5 septembre 2024, au Palais de la Présidence de la République, le Conseil des Ministres de rentrée.

Le Chef de l'État a réitéré sa volonté de continuer à améliorer les conditions de vie des populations dans un pays en paix, orienté vers le développement, et à mettre en œuvre notre programme « Une Côte d'Ivoire solidaire ».

Pour le Président Alassane OUATTARA, l'action gouvernementale doit être renforcée dans les secteurs à fort impact sur la vie de nos concitoyens, à travers, notamment, l'amélioration de la production et de la distribution des produits vivriers, l'accélération de la mise en œuvre du programme de logements sociaux et la consolidation de la cohésion sociale et de la paix.

Le Chef de l'État a, en outre, invité le Gouvernement à accélérer les travaux en cours et à élaborer un bilan global ainsi qu'un bilan par région de notre action tout en insistant sur la préparation du prochain PND 2026-2030 dans les meilleurs délais.

À cet égard, le Président de la République a demandé la poursuite du travail d'élaboration de ce Plan, en tenant compte des grands axes de la vision 2030, notamment le renforcement de la cohérence du cadre de planification jusqu'à l'évaluation, la prise en compte, avec plus d'acuité, des questions liées au changement climatique et de la nutrition.

La question de la mobilisation de l'épargne intérieure et, donc, des ressources fiscales doit être, selon lui, une priorité. Dans ce cadre, le Président Alassane OUATTARA a insisté sur l'amélioration du taux d'imposition fiscale, sans augmenter la fiscalité mais en élargissant tant que possible la base de prélèvement des taxes.

Évoquant les actions menées pour la libération d'emprises dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets de développement, le Chef de l'État a réaffirmé la solidarité

de l'État ainsi que l'assistance et le soutien du Gouvernement aux familles impactées, dans le respect des droits des personnes concernées.

Pour terminer, le Président de la République a souligné la nécessité de prendre des mesures, parfois difficiles mais courageuses, pour protéger nos populations dans les zones à risques tout en exhortant à une meilleure organisation et une meilleure anticipation dans la prise de ces mesures, avant de procéder au déguerpissement.

Avant le Président de la République, le Premier Ministre Robert Beugré MAMBÉ est intervenu pour évoquer les défis et annoncer la poursuite des nombreux chantiers en cours, notamment dans les domaines socioéconomiques, conformément aux instructions du Président de la République lors de son adresse solennelle à la Nation du 6 août dernier.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Léon FOSSOU, Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: [leon.fossou@presidence.ci](mailto:leon.fossou@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)